



Les aînés de tout le pays souhaitent continuer à vivre chez eux le plus longtemps possible, en toute sécurité et sans danger de blessure.

Le gouvernement du Canada [a récemment annoncé](#) le nouveau [programme Défi « Vieillir chez soi »](#), dirigé par le Conseil national de recherches. Il s'associera à des organismes de recherche privés, publics, universitaires et autres ayant les mêmes objectifs, au Canada et à l'étranger, afin de réaliser des percées qui aideront les aînés et leurs proches aidants à vivre en sécurité, en santé et en société tout en restant chez eux et dans la communauté de leur choix.

L'objectif du programme est de réduire de 20 % le nombre d'aînés qui doivent être hébergés dans un établissement de soins de longue durée au Canada d'ici 2031.

Le programme favorisera le vieillissement en santé et en sécurité dans quatre domaines :

- **Sécurité** : milieux de vie novateurs et prévention des blessures à domicile.
- **Santé** : surveillance et stimulation des capacités cognitives, gestion des problèmes de santé chroniques et soutien des activités quotidiennes.
- **Intégration à la communauté** : mobilité, transport et engagement social.
- **Normes** : normes relatives aux maisons intelligentes, qui favorisent la sécurité et améliorent l'interopérabilité technique.

Dans le cadre du programme, le Conseil national de recherches invite les chercheurs du milieu universitaire, des secteurs privés et à but non lucratif, ainsi que des gouvernements autochtones à [exprimer leur intérêt](#) à collaborer au programme. Un groupe d'experts ayant des expériences directes sera également mis sur pied. Les aînés, les proches aidants et les défenseurs qui souhaitent partager leur perspective sur le terrain et leurs expériences de vie sont invités à [exprimer leur intérêt](#).

Programme Nouveaux Horizons pour les aînés – Recrutement des comités régionaux

Le programme Nouveaux Horizons pour les aînés recherche des candidats pour siéger aux comités régionaux, qui contribuent à garantir que les décisions de financement tiennent compte des besoins régionaux. Les membres sont des bénévoles qui connaissent bien les enjeux liés aux aînés ainsi que d'autres enjeux communautaires plus vastes. Pour aider à changer les choses dans la vie des aînés, [envoyez](#) votre demande d'ici le **30 novembre 2020**.

Rappel aux bénéficiaires du Supplément de revenu garanti qui n'ont pas encore produit leur déclaration de revenus de 2019

Les bénéficiaires du Supplément de revenu garanti qui n'ont pas encore produit leur déclaration de revenus de 2019 doivent communiquer avec Service Canada au 1-800-277-9915 et fournir leurs renseignements sur le revenu. Service Canada doit avoir reçu et traité les renseignements sur le revenu des personnes âgées d'ici le 29 novembre 2020 afin d'éviter une interruption des prestations en janvier 2021.

Je vous prie d'agréer mes sincères salutations.

La ministre Deb Schulte

Passez le mot :

J'espère que vous prendrez une minute pour veiller à ce que le plus grand nombre possible d'aînés (et de personnes qui prennent soin d'eux) reçoivent ce message. Veuillez le transmettre à vos réseaux par l'entremise des médias sociaux, par courriel ou dans votre bulletin.

Pour des mises à jour régulières, veuillez suivre :

Twitter : [@EDSC_GC](#)

Facebook : [Aînés au Canada](#)